

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques en histoire de l'art (2HA1222)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	TP: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Léa Depestel, assistante-doctorante
Adresse e-mail : lea.depestel@unine.ch

Lara Pitteloud, assistante-doctorante
Adresse mail : lara.pitteloud@unine.ch

Réception sur rendez-vous

Bureau 3.N.08
Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Espace Tilo-Frey 1
CH - 2000 Neuchâtel

Contenu

Les travaux pratiques en histoire de l'art proposent une introduction méthodologique aux bases de la recherche scientifique en histoire de l'art. L'étudiant-e se familiarise avec la lecture d'œuvre et les différentes étapes nécessaires au bon développement d'un travail scientifique.

Le contenu détaillé des séances est transmis par l'enseignante au début du semestre.

Forme de l'évaluation

La note finale de l'enseignement consiste en une moyenne pondérée de deux évaluations :

ï Travail bibliographique, à rendre pour le dimanche 8 novembre 2026, qui représente deux tiers de la note finale

ï Brève évaluation orale de description d'œuvre (5 min. de préparation + 5 min. de description), le lundi 7 décembre 2026 ou le lundi 14 décembre 2026, qui représente un tiers de la note finale

Chaque volet de l'évaluation s'opère de manière individuelle.

La moyenne de ces deux évaluations est pondérée par la présence et la participation en cours.

La présence au cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence aux séances à hauteur de 70% est cependant toléré. Les étudiant-e-s sont en outre tenu-e-s de prévenir l'enseignant-e de leur absence par courriel avant la séance.

L'étudiant-e absent-e lors d'une évaluation est tenu-e de s'annoncer auparavant à l'enseignante et de présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. L'enseignante est libre de choisir les modalités de remplacement de l'évaluation manquée palliant l'absence de l'étudiant-e.

En règle générale, l'utilisation de l'IA pour aider à la rédaction des travaux académiques est admise. Dans ce cas, l'étudiant-e se conformera à la charte IA de l'IHAM, qu'il/elle complètera et joindra à son dossier écrit. Toute utilisation de l'IA qui ne serait pas déclarée conformément à cette charte sera traitée comme un cas de plagiat.

Lien pour la charte https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/Charte-IA_declaration-honneur_IHAM.pdf

Modalités de rattrapage

Au terme du semestre, l'étudiant-e obtenant une note insuffisante se retrouve en rattrapage et un premier échec est notifié (première tentative).

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques en histoire de l'art (2HA1222)

Le rattrapage du travail bibliographique consiste en la correction du travail bibliographique selon les commentaires de l'enseignante ; en cas d'échec à la description d'œuvre, l'étudiant-e repasse l'évaluation orale selon les mêmes modalités à une date fixée d'entente avec l'enseignante.

En cas d'échec, se référer à la procédure « Évaluations internes » disponible sur le site internet de l'IHAM (https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/ProcEDURE_Evaluations_Interne_IHAM_nov2017-1.pdf) et au « Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines » disponible à l'adresse https://www.unine.ch/media/wp-content/uploads/sites/17/r_REE_bachelor_master_FLSH.pdf

Documentation

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle. L'inscription sur Moodle est obligatoire, et l'étudiant-e s'engage à s'y inscrire dans les plus brefs délais.

Pré-requis

Aucun.

Forme de l'enseignement

Les travaux pratiques en histoire de l'art sont dispensés au semestre d'automne, le lundi de 10h15 à 11h45. Dates des séances : 28.09 / 05.10 / 12.10 / 19.10 / 26.10 / 09.11 / 16.11 / 23.11 / 30.11 / 07.12 / 14.12.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Décrire une œuvre d'art, un objet d'art ou une architecture de manière méthodique et à l'aide d'un vocabulaire propre à la discipline
- Appliquer les outils propres à la recherche en histoire de l'art : méthodologie de la recherche bibliographique et lecture d'œuvre (niveau pré-iconographique)
- Utiliser les bases de données bibliographiques et visuelles et les instruments de la recherche

Compétences transférables

- Employer les bases de données bibliographiques nécessaires à une recherche scientifique
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes